

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

No. _____

G/SECRET/HS02/USA/2
21 février 2002

(02-0879)

MODIFICATIONS DU SYSTÈME HARMONISÉ 2002

Résultats de la vérification électronique effectuée par le Secrétariat

Liste XX - États-Unis

Les résultats de la vérification ci-après sont communiqués aux Membres pour les aider dans leurs travaux de vérification des modifications du SH2002 apportées aux Listes de concessions de l'OMC concernant les marchandises. Cette vérification est prévue dans la Décision intitulée "Concessions suivant le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, Procédure pour l'introduction des modifications du Système harmonisé 2002 dans les listes de concessions".¹ Par ailleurs, les éléments spécifiques visés et la procédure particulière à suivre dans le cadre de la vérification électronique par le Secrétariat des textes et des taux, sont indiqués dans le document G/MA/W/27/Add.1. La comparaison a été faite sur la base des engagements et des concessions juridiques concernant les marchandises établis dans le cadre de l'OMC qui sont actuellement en vigueur pour les États-Unis.²

I. COMPARAISONS DES TEXTES

1. 0101.10.00: il manque le trait d'union dans "Pure-bred"
2. 1403.00: il manque le trait d'union dans "couch-grass"
3. 2308.00: il manque le trait d'union dans "by-products"
4. 2620: il manque une virgule après "steel"
5. 2710: il manque une partie du libellé du SH
6. 2922.44.00: "Tilidine" est mal orthographié
7. 2920: il manque le trait d'union dans "non-metals"
8. 0302.36.00 et 0303.46.00: il faudrait remplacer "tuna" par "tunas"
9. 3922: il manque le trait d'union dans "shower-baths" et "wash-basins"
10. 3922.10.00: il manque le trait d'union dans "shower-baths" et "wash-basins"
11. 4012.12: le libellé du SH comprend le mot "lorries" et non "trucks"
12. 4012.13.00: le libellé du SH est "Of a kind used on aircraft"
13. 4202: il manque le trait d'union dans les mots "suit-cases, vanity-cases, brief-cases, executive-cases, traveling-bags, map-cases, cigarette-cases, tobacco-pouches, bottle-cases, and powder-cases"; il manque le mot "executive"; il faudrait remplacer "toiletry" par "toilet", "knapsacks and backpacks" par "rucksacks", "powder cases" par "powder-boxes"; et une virgule a été ajoutée après "fiber"
14. 4410.33.00: le mot "Surface" est mal orthographié
15. 4811: le libellé du SH comprend l'expression "of the kind described in"

¹ Décision du Conseil général du 18 juillet 2001, reproduite dans le document WT/L/407.

² Les engagements actuels figurent dans la Liste établie dans le cadre du Cycle d'Uruguay (documents WT/Let/182 et WT/Let/336).

16. 4811.60: il manque le mot "wax" dans "paraffin wax"
17. 6110.12: le mot "cashmere" est orthographié de façon erronée "cashmeree"
18. 8415.10: il manque les guillemets fermants après "split-system"
19. 8419: le libellé du SH ne comprend pas l'expression "parts thereof"
20. 8443: le libellé du SH ne comprend pas l'expression "parts thereof"
21. 8467: le libellé du SH ne comprend pas l'expression "and parts thereof"
22. 8471.50.00: il manque le trait d'union dans "sub-heading"
23. 8514: le libellé du SH ne comprend pas l'expression "parts thereof"
24. 8518: le libellé du SH ne comprend pas l'expression "parts thereof"
25. 8525: il manque le trait d'union dans les mots "radio-telephony, radio-telegraphy, and radio-broadcasting"; le mot "or" figurant dans l'avant-dernière phrase est "and" dans le SH
26. 8906: le libellé du SH comprend le mot "rowing" et non "row"
27. 9009: il manque le trait d'union dans "thermo-copying"
28. 9021.10.00: le libellé du SH est "Orthopaedic or fracture appliances" et ne comprend pas l'expression "and parts and accessories thereof"
29. 9021.31.00: le libellé du SH est "Artificial joints" et ne comprend pas l'expression "and parts and accessories thereof"
30. 9504.30.00: le libellé du SH ne comprend pas l'expression "and parts and accessories thereof"
31. 9508: le libellé du SH est "Roundabouts, boat-swings"; ponctuation supplémentaire; et ajout de l'expression "parts and accessories thereof".
32. 9508.10.00: le libellé du SH ne comprend pas l'expression "and parts and accessories thereof"
33. 9704: dans le libellé du SH, il y a une virgule après "paper)".

II. COMPARAISONS DES TAUX:

1. 2922.14.00A: le taux consolidé projeté est inférieur
2. 2935.00.06A: le taux consolidé projeté est inférieur
3. 3920.43.10: le taux consolidé projeté est inférieur
4. 3920.49.00: le taux consolidé projeté est supérieur
5. 4409.20.05: le taux consolidé projeté est inférieur
6. 4409.10.05: le taux consolidé projeté est inférieur
7. 8906.10.00: le taux consolidé projeté est inférieur
8. 8906.90.00: les ADI projetés visent pour la première fois les produits qui relevaient précédemment de la position 8906.00.10
9. 8906.90.00: le taux consolidé projeté est inférieur
10. Il n'a pas été possible de comparer les taux correspondant aux lignes ci-après, car les numéros du SH fournis dans la table de concordance n'existaient pas dans la Liste OMC antérieure et il n'y avait donc pas de concession qui puisse donner lieu à une comparaison. Il conviendrait donc de fournir des renseignements révisés se référant à l'origine des concessions: 0714.90.45, 1402.00.91, 1402.00.99, 2106.90.39, 2620.60.10, 2620.60.90, 2620.91.00, 2620.99.75, 2620.99.85, 2710.19.05, 2710.19.10, 2710.99.05, 2710.99.10, 2905.51.00, 2905.59.10A, 2905.59.30, 2905.59.10B, 2905.59.90A, 2905.59.90B, 2907.29.05A, 2907.29.05B, 2918.19.15A, 2918.19.15B, 2921.46.00, 2921.49.38A, 2921.49.38B, 2922.14.00B, 2922.19.09A, 2922.19.09B, 2922.19.09C, 2922.31.00A, 2922.31.00B, 2922.39.17A, 2922.39.17B, 2922.39.25A, 2922.39.25B, 2922.39.45A, 2922.39.45B, 2922.39.45C, 2922.39.50A, 2922.39.50B, 2922.44.00, 2922.49.26A, 2922.49.26B, 2924.11.00, 2924.19.10A, 2924.19.10B, 2924.19.80A, 2924.19.80B, 2924.23.10, 2924.23.70A, 2924.23.70B, 2924.23.70C, 2924.23.75A, 2924.23.75B, 2924.23.75C, 2924.24.00, 2924.29.43, 2924.29.71A, 2924.29.71B, 2924.29.71C, 2924.29.76A, 2924.29.76B, 2924.29.76C, 2924.29.95A, 2924.29.95B, 2925.12.00, 2925.19.42A, 2925.19.42B, 2925.19.42C, 2926.30.10A, 2926.30.10B, 2926.30.20, 2926.90.43A, 2926.90.43B, 2926.90.43C, 2926.90.48A, 2926.90.48B, 2926.90.48C, 2932.95.00, 2932.99.61A, 2932.99.61B, 2933.33.00, 2933.39.31A, 2933.39.31B, 2933.41.00, 2933.49.20A, 2933.49.20B, 2933.49.26A, 2933.49.26B, 2933.49.60A, 2933.49.60B, 2933.49.60C, 2933.49.70A, 2933.49.70B, 2933.49.70C, 2933.52.90, 2933.53.00, 2933.54.00A, 2933.54.00B, 2933.54.00C,

2933.55.00, 2933.59.46A, 2933.59.46B, 2933.72.00A, 2933.72.00B, 2933.79.08A, 2933.79.08B, 2933.79.85A, 2933.79.85B, 2933.79.85C, 2933.91.00, 2933.99.02A, 2933.99.02B, 2933.99.08A, 2933.99.08B, 2933.99.13A, 2933.99.13B, 2933.99.22A, 2933.99.22B, 2933.99.26A, 2933.99.26B, 2933.99.42, 2933.99.46A, 2933.99.46B, 2933.99.53A, 2933.99.53B, 2933.99.55A, 2933.99.55B, 2933.99.58, 2933.99.61A, 2933.99.61B, 2933.99.65A, 2933.99.65B, 2933.99.70A, 2933.99.70B, 2933.99.75A, 2933.99.75B, 2933.99.79A, 2933.99.79B, 2933.99.79C, 2933.99.82A, 2933.99.82B, 2933.99.82C, 2933.99.90A, 2933.99.90B, 2933.99.97A, 2933.99.97B, 2933.99.97C, 2934.91.00, 2934.99.06A, 2934.99.06B, 2934.99.30A, 2934.99.30B, 2934.99.39A, 2934.99.39B, 2934.99.39C, 2934.99.44A, 2934.99.44B, 2934.99.47A, 2934.99.47B, 2934.99.90A, 2934.99.90B, 2935.00.06B, 2937.19.00B, 2937.23.25, 2937.23.50, 2937.29.10, 2937.31.00, 2937.39.10, 2937.39.90, 2937.40.10, 2937.40.90, 2937.50.00, 2937.90.00, 2939.43.00, 2939.49.01, 3004.90.91, 3006.70.00A, 3006.70.00B, 3006.80.00, 3401.30.10A, 3401.30.10B, 3402.20.11A, 3402.20.11B, 3822.00.50A, 3822.00.50B, 3822.00.60, 3824.90.91A, 3824.90.91B, 3824.90.91C, 3824.90.91D, 3825.10.00, 3825.20.00, 3825.30.00, 3825.41.00, 3825.49.00, 3825.50.00, 3825.61.00, 3825.69.00, 3825.90.00, 4010.31.30, 4010.31.60, 4010.32.30, 4010.32.60, 4010.33.30, 4010.33.60, 4010.34.30, 4010.34.60, 4010.35.30, 4010.35.41, 4010.35.45, 4010.35.50, 4010.35.90, 4010.36.30, 4010.36.41, 4010.36.45, 4010.36.50, 4010.36.90, 4010.39.10, 4010.39.20, 4010.39.30, 4010.39.41, 4010.39.45, 4010.39.50, 4010.39.90, 4408.31.01A, 4408.31.01B, 4408.31.01C, 4408.39.01A, 4408.39.01B, 4408.39.01C, 4410.21.00, 4410.29.00, 4410.31.00, 4410.32.00, 4410.33.00, 4410.39.00, 4412.13.51, 4412.13.91, 4412.14.31, 4412.14.56, 4412.22.06, 4412.22.31, 4412.22.41, 4412.22.51, 4412.23.01, 4412.29.36, 4412.29.46, 4412.29.56, 4412.92.06, 4412.92.41, 4412.92.51, 4412.92.91, 4412.93.01, 4412.99.46, 4412.99.56, 4412.99.96, 4807.00.91, 4807.00.92, 4807.00.94, 4810.31.30A, 4810.31.30B, 4810.32.30A, 4810.32.30B, 4810.39.30A, 4810.39.30B, 4810.92.30A, 4810.92.30B, 4810.99.30A, 4810.99.30B, 4823.90.31A, 4823.90.31B, 7010.90.05, 7010.90.20, 7010.90.30, 7010.90.50A, 7010.90.50B, 7112.30.00, 7112.91.00, 7112.92.00, 7112.99.00, 8443.59.90, 8472.90.80, 8472.90.90, 8473.40.85, 8479.89.96, 8479.89.98A, 8479.89.98B, 8479.90.94C, 8514.20.80A, 8514.20.80B, 8514.90.80A, 8514.90.80B, 8527.90.86A, 8527.90.86B, 8529.90.22A, 8529.90.22B, 8529.90.75A, 8529.90.75B, 8529.90.86A, 8529.90.86B, 8531.80.00A, 8531.80.00B, 8531.90.15, 8531.90.75, 8543.89.20, 8543.90.10, 9301.90.30, et 9817.64.01.

III. ÉLÉMENTS DU SH 2002 MANQUANTS:

1. Il manque les positions suivantes: 2208 et 9206.
2. Il manque les sous-positions ci-après pour lesquelles des modifications importantes concernant la désignation ont été apportées dans le SH 2002: 0106.1, 0106.3, 0210.9, 0303.1, 0711.5, 0712.3, 1209.2, 1514.1, 1514.9, 1905.3, 2009.1, 2009.2, 2009.3, 2009.4, 2009.6, 2009.7, 2306.4, 2620.9, 2710.1, 2710.9, 2805.1, 2905.5, 2907.2, 2922.1, 2922.2, 2922.3, 2922.4, 2924.1, 2933.4, 2933.9, 2934.9, 2939.1, 2939.5, 2939.9, 3904.2, 3905.1, 4011.6, 4011.9, 4012.1, 4015.1, 4410.2, 4410.3, 5102.1, 5105.3, 5603.1, 6110.1, 7112.9, 8112.1, 8112.2, 8112.5, 8112.9, 8805.2, 9009.1, 9009.2, 9009.9, 9021.2, 9021.3, 9301.1, et 9305.9.
3. Il manque les lignes tarifaires ci-après (à six ou huit chiffres) avec les désignations et/ou taux correspondants: 0709.52, 1702.50, 2001.90.42, 2003.20, 2009.11, 2009.50, 2518.10, 2518.20, 2518.30, 2707.10, 2707.20, 2707.30, 2805.11, 2836.70.00, 2842.10.00, 2842.90, 2914.31, 3004.32, 3006.60, 3206.11.00, 3404.20.11, 3404.20.00, 3506.91.00, 3904.10, 3905.30, 3906.10.00, 3907.60.00, 3920.62.00, 3920.91.00, 3922.10, 4012.20, 4012.90, 4403.49, 4705.00, 4707.10, 4707.20, 4707.30, 4907.00.00, 5408.10.00, 8112.19, 8419.81.50, 8471.50.00, 8506.80.00, 8509.10.00, 8514.40.00, 8714.20.00, 9012.10, 9021.21, 9021.29, 9206.00, 9504.30, 9504.90.40, et 9704.00.00.
4. Il semble y avoir un problème avec le n° 0709.51.01; la désignation correspond au n° 0709.51 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

5. Il semble y avoir un problème avec le n° 1207.99.01; la désignation correspond au n° 1207.99 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

6. Il semble y avoir un problème avec le n° 2003.10.01; la désignation correspond au n° 2003.10 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

7. Il semble y avoir un problème avec le n° 3702.91.01; la désignation correspond au n° 3702.91 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

8. Il semble y avoir un problème avec le n° 4301.80.01; la désignation correspond au n° 4301.80 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

9. Il semble y avoir un problème avec le n° 6812.90.01; la désignation correspond au n° 6812.90 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

10. Il semble y avoir un problème avec le n° 8112.99.01; la désignation correspond au n° 8112.99 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

11. Il semble y avoir un problème avec le n° 8415.81.01; la désignation correspond au n° 8415.81 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

12. Il semble y avoir un problème avec le n° 8430.69.01; la désignation correspond au n° 8430.69 du SH, mais il n'y a qu'un seul code à huit chiffres dans la liste des États-Unis, avec la même désignation. Le numéro est peut-être mal transcrit.

IV. ÉLÉMENTS DU SH96 N'AYANT PAS ÉTÉ SUPPRIMÉS:

1. 2620.20

V. AUTRES QUESTIONS/OBSERVATIONS:

1. Comme le stade final de la mise en œuvre a été atteint pour presque tous les éléments, seule la colonne se rapportant au taux "consolidé" devrait être remplie; les colonnes concernant le taux de "base" et la "mise en œuvre" devraient avoir été laissées en blanc. Tous les éléments qui ont atteint la dernière étape du processus devraient être assortis de taux/concessions "consolidés" uniquement.

2. La colonne intitulée "Concession first incorporated in GATT Schedule" (Première concession inscrite sur une Liste de l'Accord général) n'a pas été vérifiée, mais elle semble incorrecte car les États-Unis ont accordé de nombreuses concessions lors de cycles de négociation antérieurs.

3. Le "0" apparaît dans la Liste précédente de l'OMC et son utilisation est compatible avec la pratique de l'Organisation; "0" devrait donc être utilisé à la place de "Free" (exemption).

4. Le "U" signifie non consolidé, mais il semble que les positions visées aient déjà été consolidées dans le cadre d'engagements antérieurs; le "U" devrait donc être éliminé.

5. Les États-Unis ont été l'un des rares pays à inclure les "notes du SH" dans leur Liste. Ces notes ne figurent toutefois pas dans la présente mise à jour. Lorsque la Liste sera codifiée, elle comportera donc les anciennes notes avec la nouvelle nomenclature.
 6. D'autres désignations préalables (lignes non tarifaires) au-delà des lignes à six chiffres du SH, semblent manquer, voir le n° 2933.
 7. Toutes les positions à huit chiffres pertinentes relevant de la catégorie à quatre chiffres visée par une modification du SH2002 n'ont pas été indiquées. Ces renseignements font partie de la documentation requise à des fins de clarté.
 8. Les positions répertoriées dans la Partie I, Section I-B (Contingents tarifaires) ou dans la Partie IV, Sections I, II et III qui contiennent des lignes du SH visées par les modifications apportées en 2002 devraient également figurer dans la communication. Certaines ont pu être omises.
-